

Bonjour à toutes et à tous !

L'année 2021 a commencé comme l'année précédente a fini. Les activités collectives ont été réduites au strict minimum. Les ventes d'artisanat n'ont pas pu être organisées. Heureusement les ventes de timbres ont continué.

Mais ne désespérons pas. Lorsque la vaccination aura protégé une grande partie de la population, les activités pourront reprendre comme avant la pandémie. Nous pourrons continuer à recueillir des fonds pour financer des actions humanitaires.

Et il faut être conscient des effets de nos actions. Grâce au partenariat avec l'association Espoir pour un Enfant, nous avons participé à la rénovation d'une école au Congo. C'est l'exemple parfait de la synergie entre notre association qui sait récolter des fonds et une autre structure associative qui, par ses contacts et ses connaissances du terrain, a sélectionné une action visant à l'éducation des enfants. Nous sommes ainsi certains de la bonne utilisation des fonds versés et de la bonne finalité du projet. N'oublions pas la citation de Victor Hugo : " *Chaque fois qu'on ouvre une école, on ferme une prison*".

Vous trouverez ci-dessous la copie de l'article paru dans le dernier bulletin de l'association Espoir pour un Enfant Hérault.

DEVELOPPEMENT

République Démocratique du Congo

L'école de Thotama Singini

Nous venons de clore une année de pandémie qui a perturbé notre fonctionnement.

Depuis le mois de mars, impossible de faire venir les enfants pour les soigner en France.

Nous avons accentué notre aide aux soins sur place et, en même temps, nous avons utilisé plus de ressources financières au développement.

Nous avions une demande datant de plusieurs années pour la construction et la rénovation d'une école au Congo.

Nous avons eu un appel à Madagascar pour « l'école l'île aux enfants » d'un bidonville marécageux de Tananarive.

Nous avons apporté notre soutien au centre de santé de Tibiri au Niger en finançant les travaux d'un laboratoire.

Nous avons pu envoyer un conteneur à la Vie Nouvelle qui vient de nous en faire le rapport.



L'un des bâtiment avant travaux

**Ces ruines : une école ?
Comment peut-on
instruire des enfants dans des
conditions pareilles ?**

Située dans le secteur de Lubolo, sur le territoire de Tshela dans la province du Kongo Central, elle dessert plusieurs villages dans un rayon de 10 km.

Crée en 1955, elle compte 12 salles de classe réparties dans plusieurs bâtiments pour

un effectif total de
450 élèves et
13 enseignants.

Elle n'a évidemment jamais été rénovée, car l'Etat, en RDC, totalement démissionnaire, n'entretient pas les écoles et la plupart des enseignants ne sont pas payés régulièrement. Bien

que la gratuité des écoles ait été mise en place depuis la rentrée 2019, ce sont les parents d'élèves qui prennent en charge les salaires impayés pour conserver leurs enseignants..



Une salle de classe avec la toiture en chaume

DEVELOPPEMENT

L'école de Thotama Singini (RDC)

Les fondations des premiers bâtiments



L'initiateur du projet, le père Emery Mbabu, Congolais d'origine et ancien élève de cette école, bien connu à ESPOIR POUR UN ENFANT pour son engagement auprès des enfants défavorisés, prit en charge l'organisation des travaux à Thotama Singini. Un ingénieur du BTP fût chargé de la réalisation du projet, trop complexe pour être confié uniquement à un maçon. Les parents d'élèves, trop pauvres pour financer une partie des travaux aident et participent à leur manière : c'est une contribution en

matériaux de construction présents naturellement dans la région qui leur a été demandée ; sable, caillasse, moellons, bois de coffrage, terre jaune ont été fournis par les habitants. Il était nécessaire qu'ils s'impliquent dans la réalisation du projet.

Les travaux ont commencé après la saison des pluies.

Il a fallu détruire 2 bâtiments comportant 4 salles de classe trop

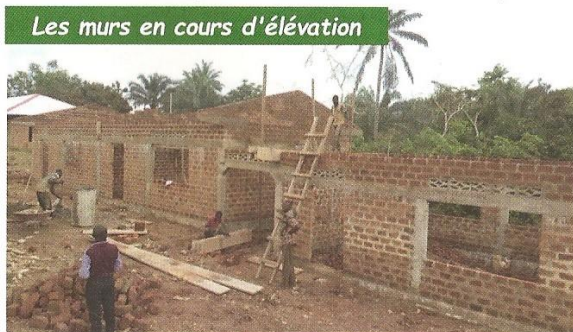
détériorés pour être rénovés ; les murs menaçaient de s'écrouler en cas de tempête ou de fortes pluies, les toitures en tôle, trouées, laissaient passer la pluie ou le soleil, il n'y avait plus de portes ni de fenêtres et la nuit les animaux venaient s'y réfugier.

Seul le bureau du directeur possède une porte, ce qui permet de mettre à l'abri les fournitures scolaires.

Trois mois après le début des travaux, les charpentes sont posées, ils sont en train de faire le carrelage, de placer les portes et les fenêtres, de faire les façades et de fabriquer les bancs et les bureaux, la plupart ayant été détruits au cours des années précédentes.

Monique M.

Les murs en cours d'élévation



MERCI !

Merci à l'association de St Jean de Védas, "**Le sens du partage**" qui nous a versé 750 € d'aide pour l'école du Congo.

➤ Adresses mail de l'association

Nous avons deux adresses email, à utiliser selon le sujet de votre mail.

Artisanat : lesensdupartage@orange.fr géré par Linda (artisanat, questions générales, renseignements)

Collections : lesensdupartage.timbres@orange.fr géré par Patrick (timbres et articles de collection)

➤ Expo/Ventes permanentes :

L'équipe du magasin de fruits et légumes « **Chez Corinne** » continue à nous réserver un espace d'expo pour présenter nos réalisations d'artisanat à sa clientèle. Depuis janvier 2021 nous y avons réalisé des ventes à hauteur de **142 euros** et nous remercions toute l'équipe de ce magasin de fruits et légumes au centre de St Jean de Védas pour sa gentillesse et sa solidarité.

En raison de la pandémie actuelle, les expo/ventes à la maison de retraite Sudalia ainsi qu'à la crèche Les papillons ont été suspendues.

➤ Timbres et autres articles de collection :

Depuis janvier 2021, nous avons vendu pour plus de **1 300 €** de timbres et de fèves.

Les ventes réalisées ne peuvent se faire que grâce à la générosité des donateurs. Au cours de ce premier trimestre 2021, voici les dons que nous avons reçus :

- Marie-Claire nous a fait parvenir des timbres oblitérés ;
- Didier nous a envoyé un colis de timbres en double provenant de sa collection ;
- Denise nous a transmis des timbres ;
- Marie-José nous a fait don de timbres autoadhésifs qu'elle a classés par année pour nous ;
- Daniel, fidèle philatéliste, nous a expédié des timbres oblitérés du Japon et d'autres pays ;
- Henri-Claude nous a amené au siège de l'association des albums de timbres de France et d'ailleurs qu'il avait en double ;
- Cendrine nous a fait 3 envois de timbres neufs et oblitérés au cours du trimestre ;
- Lesley a profité du confinement pour trier ses timbres et nous donner les doubles ;
- Marie M., une fidèle, nous a fait un nouveau don ;
- Jean-Pierre, dont l'épouse est d'origine allemande, nous a expédié de nombreux timbres d'Allemagne ;
- Georges, le fameux tonton de Paulette (une tricoteuse bénévole) avec 4 amis (Jean-Patrick et Marie ainsi que Rose et Jean) se sont groupés pour envoyer un énorme colis de timbres (des doubles de leurs collections) ;
- Sylvie a fait don d'un album rempli de timbres provenant de sa collection ;
- Jacqueline a rempli un colis de timbres qui nous est parvenu par La Poste ;
- Marie D. nous a envoyé de belles cartes postales anciennes ;
- Bertrand collecte les timbres reçus pour son activité professionnelle et nous les a transmis ;
- Maryse a trouvé un tas de papier placé à côté d'une poubelle : il s'agissait d'un album de timbres de France. Elle nous a envoyé cette mine d'or philatélique.

Tous ces dons sont les bienvenus, même ceux qui peuvent paraître sans intérêt pour un collectionneur chevronné.

En effet, les timbres les plus intéressants sont proposés à nos collectionneurs adhérents ou sont vendus sur l'internet. Pour les autres, nous confectionnons des pochettes qui sont vendues dans des braderies à bas prix pour des collectionneurs débutants et peu fortunés. Donc cela nous permet d'une part de créer des loisirs pour les bénévoles et d'autre part de récolter des fonds qui sont versées à des ONG pour financer des actions humanitaires ciblées et vérifiées. En conclusion, tout don est bon pour nos actions humanitaires.

Un grand merci à tous les généreux donateurs qui sont chacun un maillon indispensable de la chaîne de solidarité sans lequel nous ne pourrions rien réaliser.



Un exemple de don

➤ **Quelques chiffres :**

Ci-dessous, le tableau montrant nos principales recettes d'artisanat et de timbres depuis le 1er janvier 2021.

recettes d'artisanat	
artisanat au siège	140,00 €
expo/ventes	142,00 €
artisanat par internet	0,00 €
TOTAL ARTISANAT	282,00 €
recettes de collections	
timbres au siège	18,00 €
timbres sur internet	1 266,42 €
fèves sur internet	36,00 €
TOTAL COLLECTIONS	1 320,42 €

Ci-dessous, la situation de nos comptes bancaires à ce jour.

état des comptes au 31 mars 2021	
Compte Courant	270,80 €
Livret A	9 083,22 €
Caisse	160,41 €
TOTAL	9 514,43 €

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus de renseignements.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien !!

L'équipe de rédaction

Association le Sens du Partage - 1 rue des Fauvettes - 34430 Saint Jean de Védas - Tél : 06-70-85-07-23
Courriel : lesensdupartage@orange.fr Site Internet : www.lesensdupartage.org Facebook : [**le sens du partage**](https://www.facebook.com/lesensdupartage)